



**LE 7 DÉCEMBRE 2015**

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, le lundi 7 décembre 2015 à 20 h 36, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère  
M. Pierre Carignan, conseiller  
M. Serge Simard, conseiller  
Mme Lise Pelletier, conseillère  
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Pierre Renaud, maire suppléant.

Également présents: Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe  
M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint

Absences motivées : M. Michel Paré, maire  
Siège numéro 2 vacant

7390-071215 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**RAPPORT**

C.C.U.

- . Rapport des permis novembre 2015

**ADMINISTRATION**

- . Rapport budgétaire novembre 2015
- . Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- . Dépôt Registres 2015 des dons et cadeaux

7391-071215 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2015**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015.

7392-071215 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Journal des chèques 1502018 à 1502036	230 124,26 \$
Journal des chèques 1502037 à 1502088	43 352,70 \$
Journal des chèques 1502089 à 1502180	1 160 035,43 \$
Journal des chèques 1502081 à 1502199	165 421,07 \$
Journal des chèques 1502200 à 1502280	188 255,07 \$

7393-071215 **RENOUVELLEMENT ADHÉSION UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec au montant de 6 130,48 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 7 048,52 \$ incluant le Carrefour du Capital Humain pour l'année 2016.

7394-071215 **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2015**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'approuver le budget révisé 2015 par la Société d'habitation Québec en date du 26 octobre 2015.

7395-071215 **QUALITEMPS – FORMATION POUR LES CADRES**

**ATTENDU** que la Ville de Beauré désire offrir aux cadres une formation intitulée : « Gestion efficace du temps, des activités et des priorités pour cadres et dirigeants »;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est intéressée à se joindre à nous;

**ATTENDU** que 12 personnes participeront à cette formation soit 8 de Beauré et 4 de Saint-Ferréol-les-Neiges;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'offrir aux cadres la formation intitulée « Gestion efficace du temps, des activités et des priorités pour cadres et dirigeants » qui sera donnée par la firme « Qualitemps » les 10 et 11 février 2016, au coût de 3 800 \$ plus les taxes. Les frais de transport, d'hébergement et le matériel didactique sont exclus. Les frais seront assumés 8/12 par Beauré et 4/12 par Saint-Ferréol-les-Neiges.

7396-071215 **FADOQ – CADEAU SOUPER NOËL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'acheter un souper pour 2 personnes auprès du Resto Bar l'Aventure pour un montant maximum de 200,00 \$. La Ville paiera 50% du coût de la facture jusqu'à un maximum de 100 \$;

- b) de rembourser le paiement du souper pour les membres du conseil municipal au coût de 25,00 \$ chacun.

7397-071215 **PAIEMENT D'UNE PARTIE DU REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT 1125 LE 12 JANVIER 2016 À MÊME LE SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ D'UN MONTANT DE 47 700 \$**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de payer une partie du refinancement du règlement numéro 1125, à même le surplus accumulé non affecté d'un montant de 47 700 \$.

7398-071215 **APPROPRIATION DE LA SOMME DE 496 766 \$ PROVENANT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR LE PAIEMENT D'UNE PARTIE DES IMMOBILISATIONS 2015, TEL QUE PRÉVU AU BUDGET 2015**

Il est proposé par Monsieur Serge simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'approprier une somme de 496 766 \$ provenant du surplus accumulé pour le paiement d'une partie des immobilisations 2015, tel que prévu au budget 2015.

7399-071215 **DÉFAUT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ASSISTER AUX SÉANCES**

**CONSIDÉRANT** que le maire M. Michel Paré sera empêché d'assister aux séances du conseil dû à un motif sérieux et hors de son contrôle, et ce, minimalement jusqu'au 15 janvier 2016;

**CONSIDÉRANT** que le conseil ne désire pas que le mandat de M. Michel Paré prenne fin à l'expiration de la période prévue au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

**CONSIDÉRANT** que cette absence ne cause aucun préjudice aux citoyens de la Ville;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

**QUE** le conseil décrète que n'entraîne pas la fin du mandat de M. Michel Paré le fait qu'il n'assiste pas aux séances du conseil, malgré l'expiration de la période prévue à l'article 317 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

**QUE** la présente décision du conseil aura effet jusqu'au 18 janvier 2016, le conseil désirant réévaluer la situation à cette date, si cela s'avère alors utile.

7400-071215 **LOCATION DES LOCAUX C3 ET C5 DU CENTRE COMMUNAUTAIRE À LA CORPORATION DU CENTRE D'INITIATION AU PTRIMOINE-LA GRANDE FERME**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de louer les locaux C3 et C5 situés au Centre communautaire à la Grande Ferme pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2016 au coût de 1,72 \$ le pied carré plus les taxes.

7401-071215 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ALLYSON GILLARD**

**ATTENDU** la demande d'aide financière déposée par Allyson Gillard pour sa saison de vélo 2016;

**ATTENDU** que la Ville est fière d'encourager ses athlètes dans l'atteinte de leur objectif;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser à Allyson Gillard la somme de 500,00 \$ à titre d'aide financière pour l'année 2016.

7402-071215 **ARC-EN-SONS – PRÊT SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du centre communautaire le 15 janvier 2016 pour la tenue de leur souper de Noël.

7403-071215 **COMPTE À RECEVOIR À ANNULER CRF 1400361**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'annuler le compte à recevoir au montant de 83,04 \$.

7404-071215 **50 ANS MONT SAINT-ANNE – PUBLICITÉ LE SOLEIL**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'acheter une publicité ¼ page au coût de 1 835 \$ dans le cadre des 50 ans du Mont Saint-Anne.

7405-071215 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1186**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 1186 intitulé : « *Règlement modifiant le règlement numéro 987 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec.* »

7406-071215 **MANDAT À DAA - REMPLACEMENT D'UNE RESSOURCE À L'ÉGARD DE LA CONCORDANCE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Considérant la résolution adoptée par le Conseil le 3 février 2014 (numéro 6504-030214) accordant à la firme DAA le contrat de service pour la révision de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Beaupré;

Considérant que messieurs Claude Gagné et Sébastien Dumas avaient été désignés, à même la soumission de DAA, pour agir à titre de ressources affectées au projet;

Considérant que la firme d'urbanisme (maintenant Lemay+DAA) a informé la Ville qu'il y avait lieu de remplacer ces ressources, et ce, à compter du 23 novembre 2015;

Considérant la clause 3.3 du devis prévoyant que le contractant doit obtenir l'autorisation de la Ville afin de procéder au remplacement d'une ressource stratégique mentionnée à sa soumission et démontrer à la Ville que la nouvelle ressource est équivalente à la ressource initiale;

Considérant l'ensemble de la documentation requise quant au remplacement de cette ressource transmise à la Ville le 23 novembre 2015;

Considérant l'analyse de cette documentation;

Considérant le fait qu'actuellement environ 85 % du mandat initial a déjà été exécuté.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- Que la Ville accepte le changement d'une ressource stratégique affectée au projet mentionné au préambule de la présente soit, madame Marie-Claude Aubin, assistée de madame Sandra Guilbert, consultante en urbanisme en remplacement de messieurs Claude Gagné et Sébastien Dumas;
- Qu'il est entendu que rien dans la présente résolution ne peut avoir pour effet de limiter, de quelque façon que ce soit, les obligations contractuelles de Lemay+DAA en vertu du contrat liant cette firme avec la Ville, notamment quant au délai inhérent la production des documents ainsi que la somme forfaitaire pour laquelle cette firme a soumissionné;
- Qu'une copie de la présente soit transmise à Lemay+DAA. »

7407-071215 **PROLONGATION DE DÉLAI – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC À L'ÉGARD DE LA CONCORDANCE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

**ATTENDU** que le règlement de concordance du schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de la Côte-de-Beaupré est entré en vigueur le 17 janvier 2014;

**ATTENDU** que la Ville de Beaupré a donné au mois de février 2014 (résolution numéro 6504-030214) un mandat à une firme externe en urbanisme pour réaliser la révision complète du plan d'urbanisme et sa mise en concordance avec le schéma, incluant une importante analyse de positionnement à l'égard des principales fonctions urbaines ainsi que la révision complète des règlements énumérés ci-après en regard d'une approche de développement durable;

Règlements d'urbanisme à modifier en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), dans le cadre de la procédure de concordance avec le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) :

1. Règlement de zonage;
2. Règlement de lotissement;
3. Règlement relatif à l'article 116 de la LAU;
4. Règlement de construction;
5. Règlement relatif aux permis et certificats et à l'administration du règlement de zonage, de lotissement et de construction;

6. Règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement;
7. Règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE);
8. Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
9. Règlement relatif aux usages conditionnels.

**ATTENDU** que messieurs Claude Gagné et Sébastien Dumas avaient été désignés, à même la soumission de DAA, pour agir à titre de ressources affectées au projet;

**ATTENDU** que la firme d'urbanisme (maintenant Lemay+DAA) a informé la Ville qu'il y avait lieu de remplacer les ressources affectées au projet, et ce, à compter du 23 novembre 2015;

**ATTENDU** que l'article 58 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme stipule que « toute municipalité doit dans les six mois qui suivent l'entrée en vigueur du règlement modifiant le schéma, adopter tout règlement de concordance »;

**ATTENDU** que la Ville de Beaupré sera dans l'impossibilité de respecter l'échéance du 20 décembre 2015 pour adopter les règlements de concordance énumérés ci-dessus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que la Ville de Beaupré demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire une prolongation supplémentaire de délai jusqu'au 2 mai 2016, pour pouvoir adopter tous les règlements de concordance au schéma d'aménagement et de développement durable modifié de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

7408-071215 **LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT LE DÉNEIGEMENT DE NUIT SAISON HIVERNALE 2015-2016**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer les lettres d'entente à la convention collective relativement au déneigement pour la saison hivernale 2015-2016. Les employés visés sont :

- Francis Marquis
- Gaétan Pelletier
- Réjean Boucher
- Yvan Blouin

7409-071215 **AUTORISATION PAIEMENT FACTURE DE VIDÉOTRON TRAVAUX AVENUE ROYALE ENTRE LA RUE SAINT-LOUIS ET LACHANCE**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture de Vidéotron au montant de 11 000 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 12 647,25 \$ dans le cadre des travaux de l'avenue Royale entre la rue Saint-Louis et Lachance et payable par le règlement numéro 1171.

7410-071215 **MANDAT À TETRA TECH QI INC. POUR LA PRÉPARATION D'UN PLAN DE GESTION DES DÉBORDEMENTS GLOBAL EAUX USÉES VERS LA STATION D'ÉPURATION (7 000 \$ PLUS TAXES MAXIMUM)**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater la firme « Tetra Tech QI inc. » pour la réalisation d'un plan de gestion des débordements global eaux usées vers la station d'épuration pour un montant maximal de 7 000 \$ plus les taxes applicables, le tout suivant l'offre de services du 27 octobre 2015.

7411-071215 **AJUSTEMENT D'HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES FRAIS D'INGÉNIERIE AVENUE ROYALE OUEST**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 8 850 \$ plus les taxes soit 9 830 \$ concernant divers travaux supplémentaires non prévus au devis et payable par le règlement numéro 1171.

7412-071215 **MANDAT À ME DENIS DUGUAY – ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LE SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE 3**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de mandater Me Denis Duguay afin de préparer tous les documents nécessaires à l'échange de terrain avec le Syndicat de la Copropriété Faubourg de la Crête Phase 3, pour un montant maximum de 2 700 \$ plus les taxes.

7413-071215 **MANDAT À GROUPE GIROUX - ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LE SYNDICAT DE LA COPROPRIÉTÉ FAUBOURG DE LA CRÊTE PHASE 3**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de mandater Groupe Giroux afin de préparer les 13 certificats de localisation nécessaires à l'échange de terrain avec le Syndicat de la Copropriété Faubourg de la Crête Phase 3. Les coûts sont évalués à 500 \$ par certificat pour un montant maximal de 6 500 \$ plus les taxes.

7414-071215 **AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 ENTREPRISES GNP – TRAVAUX AVE ROYALE OUEST**

**Considérant** les recommandations positives de la firme CIMA+ et du directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu M. Richard Lampron concernant le paiement du décompte progressif #2 des travaux de l'avenue Royale Ouest;

**En conséquence**, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 531 849,42 \$ plus les taxes soit 611 493,87 \$ et payable par le règlement 1171, le tout conditionnellement à la réception des quittances.

7415-071215 **ACCEPTATION RÉCEPTION DÉFINITIVE ET AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE FINAL #9 ENTREPRISES GNP – TRAVAUX DES RUES ST-PATRICE, LACHANCE, BEAUREGARD, ROYALE ET PROLONGEMENT DE LA RUE LARSEN**

**Considérant** les recommandations positives de la firme SM<sup>i</sup> inc et du directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu M. Richard Lampron concernant le paiement du décompte final #9 incluant le paiement final de la retenue partielle de 5% relativement aux travaux des rues St-Patrice, Lachance, Beauregard, Royale et prolongement de la rue Larsen;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'accepter la réception définitive des travaux et d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer tous les documents nécessaires à cet effet; et
- b) d'autoriser le paiement de la somme de 140 023,63 \$ plus les taxes soit 160 992,17 \$ incluant le paiement final de la libération de la retenue partielle de 5% et payable par le règlement 1171, le tout conditionnellement à la réception des quittances.

7416-071215 **AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE PROGRESSIF #3 ENTREPRISES GNP – TRAVAUX AVE ROYALE OUEST – LIBÉRATION PARTIELLE DE LA RETENUE 5%**

**Considérant** les recommandations positives de la firme CIMA+ et du directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu M. Richard Lampron concernant le paiement du décompte progressif #3 des travaux de l'avenue Royale Ouest;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 49 607,39 \$ plus les taxes soit 57 036,09 \$ et payable par le règlement 1171, le tout conditionnellement à la réception des quittances. Cette somme représente la moitié de la retenue d'entretien de 10%.

7417-071215 **ACCEPTATION PROVISOIRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE L'AVENUE ROYALE OUEST – ENTREPRISES GNP**

**Considérant** les recommandations positives de la firme CIMA+ et du directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu M. Richard Lampron concernant l'acceptation provisoire partielle des travaux de l'avenue Royale Ouest;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires à l'acceptation provisoire partielle des travaux de l'avenue Royale Ouest.

7418-071215 **MANDAT À CTC CONTRÔLE TECHNIQUE DE COUVERTURES POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE TOITURE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge

Simard et résolu unanimement de mandater la firme « CTC Contrôle technique de couvertures » pour la surveillance des travaux de toiture pour le Centre multifonctionnel des loisirs, le tout suivant l'offre de services du 10 novembre 2015 pour un montant maximum de 17 500 \$ plus les taxes.

7419-071215 **AUTORISATION SIGNATURE ENTENTE CENTRE RÉGIONAL DES SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES INC. (CRSBP) ET LA VILLE DE BEAUPRÉ**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le maire suppléant, M. Pierre Renaud et le directeur général, M. Roch Lemieux à signer l'entente avec le Centre régional des services aux bibliothèques publiques de la Capitale nationale et de la Chaudière Appalaches inc.

7420-071215 **AUTORISATION POUR CIRCULER SUR DES VOIES PUBLIQUES MUNICIPALES ÉVÈNEMENT CYCLISTE GRAN FONDO LE 17 JUILLET 2016**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser, conditionnellement aux autorisations requises par la Sûreté du Québec et du ministère des Transports et à la présence ou non de travaux routiers, à circuler sur des voies publiques municipales pour l'évènement cycliste Gran Fondo le 17 juillet 2016.

7421-0712154 **MANDAT AVENANT #7 MDA ARCHITECTES CONCERNANT LES PANNEAUX STRATIFIÉS DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'accepter l'avenant #7 pour un montant maximum de 3 798,70 \$ plus les taxes concernant les panneaux stratifiés. Ce montant est payable par le règlement 1177.

7422-0712155 **AUTORISATION DE PAIEMENT MDA ARCHITECTES FACTURE 95608 CONCERNANT L'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement à MDA Architectes de la facture #95608 (avenant 6) au montant de 8 594,36 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 9 881,37 \$ et payable par le règlement 1177.

7423-0712156 **AUTORISATION DE PAIEMENT MDA ARCHITECTES SERVICES D'ARCHITECTURE POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS FACTURE #95601**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser le paiement à MDA Architectes de la facture #95601 au montant de 5 500,00 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 6 323,63 \$ et payable par le règlement 1177.

7424-071215 **APPROBATION DU BUDGET 2016 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'approuver le budget 2016 de la Régie Intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré. La quote-part de la Ville représente la somme de 55 145 \$.

7425-071215 **AUTORISATION PAIEMENT HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE STANTEC - CENTRE MULTIFONCTIONNEL DES LOISIRS FACTURE NO 1016308**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser le paiement à Stantec de la facture #1016308 au montant de 10 000 \$ plus les taxes applicables soit la somme de 11 497,50 \$ et payable par le règlement 1177.

7426-071215 **APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2015-01 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA CÔTE-DE-BEAUPRÉ – SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'approuver le règlement d'emprunt 2015-01 de la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré pourvoyant à faire un emprunt par billets de 750 000 \$ et à décréter des travaux de remplacement du système de refroidissement et des travaux de remplacement des bandes.

7427-071215 **ENTENTE D'ACCÈS POUR PISTE DE SKI DE FOND**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser le maire suppléant, M. Pierre Renaud et la greffière Mme Johanne Gagnon à signer l'entente à intervenir avec « PF Résolu Canada inc, » concernant un droit de passage pour les fins des pistes de ski de fond et de raquette, sur le lot numéro 3 814 901 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency et situé à St-Joachim.

7428-071215 **AUTORISATION DE PAIEMENT- DÉCOMPTE PROGRESSIF #7 – UNIGERTEC – CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**Considérant** les recommandations positives de la firme MDA Architectes et de M. Denis Boucher concernant le paiement du décompte progressif #7 des travaux de construction du centre multifonctionnel;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la somme de 955 013,97 \$ plus les taxes soit 1 098 027,31 \$ et payable par le règlement 1177, le tout conditionnellement à la réception des quittances.

7429-071215 **UTILISATION CAMION INCENDIE – COLLECTE DE FONDS PANIERS DE NOËL**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Madame Lise

Pelletier et résolu unanimement d'autoriser les pompiers à utiliser le camion incendie pour la collecte de fonds pour des paniers de Noël. L'activité se tiendra le 12 décembre 2015 à l'intersection de la Route 138, de la rue de la Seigneurie et de la rue Beauregard en autant qu'ils auront obtenu les autorisations d'usage auprès des autorités concernées.

7430-071215 **ENTENTE PRESTATION DE SERVICE POUR LA COUVERTURE EN DÉSINCARCÉRATION DU TNO SAULT-AU-COCHON ET LAC-JACQUES-CARTIER**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le maire suppléant, M. Pierre Renaud et le directeur général, M. Roch Lemieux à signer l'entente de prestation de service pour la couverture en désincarcération du TNO Sault-au-Cochon et Lac Jacques Cartier.

7431-071215 **SOUPER DES POMPIERS - NOËL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser la somme de 400,00 \$ aux pompiers pour leur souper de Noël, dont 100 \$ payé à même le budget de St-Tite-des-Caps pour les pompiers de la caserne située à St-Tite-des-Caps.

7432-071215 **VENTE DU TRAINÉAU D'ÉVACUATION MÉDICALE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'abroger toutes les ententes intervenues avec la Ville de Beauré concernant l'utilisation du traîneau de secours soit avec la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps, la Municipalité de Saint-Ferréol-Les-Neiges, la Ville de Château-Richer, la municipalité de Saint-Joachim et la MRC de la Côte-de-Beauré;
- b) de vendre à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges le traîneau d'évacuation médicale pour la somme de 750,00 \$;
- c) d'autoriser le maire suppléant, M. Pierre Renaud et la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer une entente avec la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin de desservir la municipalité de Saint-Joachim et la Ville de Beauré; et
- d) d'offrir le même service aux mêmes conditions aux municipalités de Saint-Joachim et St-Tite-des-Caps.

7433-071215 **MANDAT À TERRAPEX – MODIFICATION RAPPORT DU BILAN ENVIRONNEMENTAL ET PLAN D'ACTION TERRAINS CONTAMINÉS AIM**

Il est proposé par Monsieur Serge Simard, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater la firme « Terrapex » afin de modifier le rapport du bilan environnemental et plan d'action, le tout suivant l'offre de services datée du 26 novembre 2015 au montant de 3 160,00 \$ plus les taxes.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Cinq (5) personnes sont présentes et plusieurs commentaires ont été émis.

## 7434-071215 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier, appuyé par Monsieur Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 21 h 10.

---

Pierre Renaud  
Maire suppléant

---

Johanne Gagnon, greffière et  
Directrice générale